



**GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE**  
**ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT**

**RÉSOLUTION 10 – 2016M**

**GESTION INTÉGRÉE DU FLEUVE SAINT-LAURENT**

**Résolution présentée par la Ville de Salaberry-de-Valleyfield**

**ATTENDU QUE** le Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 (PASL) en est à sa cinquième année d'existence;

**ET ATTENDU QUE** le PASL prévoit la mise en place d'un mode de gouvernance participative reposant sur la création de Tables de concertation régionale;

**ET ATTENDU QUE** jusqu'à maintenant, six (6) Tables de concertation régionales ont été officiellement constituées;

**ET ATTENDU QUE** la concertation réalisée au sein des Tables de concertation régionales favorise l'échange et la collaboration d'acteurs des milieux municipaux, économiques, communautaires, des Premières Nations et d'organisation chargée de la gestion intégrée des ressources en eau (Comités ZIP et organismes de bassin versant);

**ET ATTENDU QUE** de nombreuses municipalités riveraines, ayant des rôles et des responsabilités en matière d'aménagement de leur territoire, participent activement aux activités des Tables de concertation régionales;

**ET ATTENDU QUE** dans le cadre de la *Stratégie maritime du Québec*, l'implication active des collectivités est un facteur clé du succès de cette démarche ambitieuse et novatrice et que le gouvernement prévoit favoriser le dialogue entre les différents représentants de l'industrie maritime, du milieu municipal et de la population, en misant entre autres sur les Tables de concertation régionales;

**ET ATTENDU QUE** les rôles respectifs de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent (l'Alliance) et des Tables de concertation régionales au sein de la gouvernance du Saint-Laurent;

**POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE** l'Alliance prenne acte de la mise en place actuelle des Tables de concertation régionale et de l'implication de nombreuses municipalités québécoises en leur sein;



**ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** l'Alliance souligne la complémentarité de ses propres rôles avec ceux des Tables de concertation régionale et l'importance d'un partenariat constructif entre ces entités;

**ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** l'Alliance entreprenne des discussions entre les villes membres et avec ses parties prenantes concernant la mise en place d'une structure de concertation à l'échelle de l'ensemble du territoire couvert par le Plan d'action Saint-Laurent, permettant de compléter la gestion intégrée au niveau global;

**ET IL EST ENFIN RÉSOLU QUE** l'Alliance communique à l'ensemble de ses membres, lorsqu'il est pertinent, les consensus résultant de la concertation réalisée au sein des Tables de concertation régionale.

Résolution signée ce 15<sup>e</sup> jour de juin 2016

---

Mitch Twolan, Président  
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent  
Maire de Huron-Kinloss (Ontario)